

SNTRS - INFORMATIONS

BULLETIN DE LIAISON N°44

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE C.G.T.

SUPPLEMENT N° 1 au N° 112 SEPTEMBRE 1969

Paris, le 20 Octobre 1969

BULLETIN de LIAISON INTERNE du Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique C.G.T.. A l'attention des membres du Conseil National et des responsables de sections.

Ce bulletin doit être conservé. Il donne à nos militants les informations, les directives, les exemples pour une meilleure activité de nos sections.

Les informations données dans ce bulletin doivent être développées au cours des réunions de sections et discutées par les personnels.

Le bureau de section doit faire parvenir les remarques et suggestions des camarades au Bureau National.

I - LE POINT DES REVENDICATIONS

SOMMAIRE :

II - L'ACTION POUR LA DEFENSE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

III - LE CONSEIL NATIONAL du SNTRS

IV - INFORMATIONS DIVERSES

I)- LE POINT DES REVENDICATIONS

Entrevue avec la Direction du CNRS le 15 Octobre (Mr LASRY, DAF du CNRS, Mr LEBRUN Mr PERRIER).

a)- Texte sur la sécurité de l'emploi

La fonction publique et les Finances ont donné leur accord sous réserve de quelques modifications, le point important de désaccord porte dans le refus de la Fonction Publique d'accepter que l'un des 3 postes permettant le reclassement soit obligatoirement dans le département. Le CNRS va répondre en donnant les arguments, il maintient sa position initiale.

b)- Nouveau Statut

Tenant compte des améliorations qui sont prévues pour les catégories CD de la Fonction Publique, le CNRS réaffirme son engagement de demander l'application de ces mesures aux catégories similaires du CNRS, la question à laquelle l'Intersyndicale doit répondre rapidement est celle-ci :

-ou bien le CNRS fait avancer le texte sans attendre, et demandera ensuite l'application de ces mesures par un texte particulier.

.../...

-ou bien le CNRS étudie les incidences de ces mesures et retarde le départ du projet afin de le modifier en conséquence.

c)- Retraites

Le CNRS indique que ses contacts "exploratoires" avec la caisse des dépôts conduisent à repousser l'extension du "système ouvrier d'Etat" au CNRS.

Il proposerait donc d'étudier l'amélioration du système IPACTE-IGRANTE, mais cette éventualité implique une action concertée de tous les organismes concernés (500.000 personnes). Notre syndicat est intervenu pour contester le résultat des contacts exploratoires, il a demandé qu'une étude sérieuse soit faite et qu'une demande officielle soit déposée aux pouvoirs publics.

Le Directeur Administratif a donné son accord à cette démarche.

d)- Droit Syndical

Le texte définitif a été accepté par le Comité de direction, le DAF a signé ce texte qui entre en application.

Nous allons éditer le texte et le faire parvenir aux Sections.

e)- Formation permanente

Le SNTRS est intervenu pour demander où en était l'étude de la direction il a demandé que des mesures rapides soient prises en ce qui concerne le temps accordé pour la formation permanente sans attendre le règlement de l'ensemble du problème.

La prochaine réunion avec la Direction aura lieu le 31 Octobre, à l'ordre du jour :

-les retraites

-les administratifs

f)- Réforme des structures du CNRS

Le texte a reçu l'accord du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de la Recherche.

La direction a pour objectif de tenir les élections (si le texte est paru) en juin 1970.

g)- Les 100 postes et les quelques postes créés

Ils seront attribués uniquement aux laboratoires propres du CNRS et à l'Administration centrale.

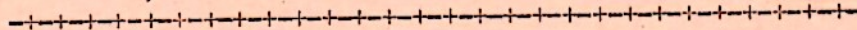
h)- Action Sociale

Sur les 4 Millions qui resteront du budget 1970, après la répartition prévue, la direction entend proposer au Conseil d'administration, d'augmenter de 350.000 francs la subvention du CAES (Subvention 1969 : 3,3 millions).

.../...

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - CGT

10, rue de Solférino - PARIS (7e) Tel : 551 71 39



Circulaire n° 11

Paris, le 16 Octobre 1969

Aux Secrétaires de Section

PREMIER BILAN DE L'ACTION POUR LA DEFENSE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE SES PERSONNELS

Dans tous les établissements conformément aux décisions du Bureau National (circulaire n° 9 du 25 Septembre, et n° 10 du 28 Septembre) c'est avec une très grande initiative que la plupart de nos sections ont préparé les "journées du CNRS des 6 et 7 Octobre" et la "Journée Nationale d'action du 10 Octobre". Elles ont contribué d'une manière décisive à en assurer le succès tant à Paris qu'en Province.

Nous devons féliciter tous nos militants qui - bien souvent - ont été les initiateurs sinon les organisateurs de l'action dans les établissements universitaires et les laboratoires du CNRS.

Dans de nombreux centres de province, ce sont souvent les sections du SNTRS-CGT qui ont pris les initiatives pour contacter, puis réunir les syndicats des différents organismes de recherche pour préparer la mobilisation des personnels et organiser les manifestations locales.

LES OBJECTIFS DEFINIS EN COMMUN ONT ETE ATTEINTS :

* L'information et la mobilisation des travailleurs de la recherche a été réalisée partout dans l'unité la plus large des syndicats et des organismes de recherche.

* L'action auprès des pouvoirs publics a été réalisée dans toutes les grandes villes Universitaires, auprès des préfets, des autorités rectorales, des parlementaires et des directions des organismes. A Paris, auprès des Ministères.

* La population a été largement informée par les manifestations et leur répercussion dans la presse.

Pour la première fois dans la recherche publique :

-cette journée a été réellement une journée Nationale ainsi qu'en témoigne le riche bilan d'action dans toutes les grandes villes de Province.

-l'ensemble du secteur de recherche publique a participé selon des modalités variées, l'action ayant largement dépassé le cadre du CNRS, elle a touché tous les organismes de recherche.

-une vaste information de l'opinion a été obtenue, le "conspiration du silence" a été brisée, ainsi qu'en témoigne la quasi totalité de la presse nationale, régionale, les différentes chaînes de télévision, les radios périphériques et les radios nationales.

.../...

-Les pouvoirs publics à tous les niveaux : ministériel , préfectoral, régional, académique, parlementaires etc... ont été mis en face de leurs responsabilités, n'ont pu ignorer l'ampleur de l'action et les exigences des personnels.

I - LE BILAN

Bien qu'il soit très partiel (nous n'avons pas encore reçu les documents de toutes les sections) on peut affirmer en recoupant les informations reçues au SNTRS, et les échos de la presse, que pour notre secteur (CNRS- Université) le grève a été quasi totale dans beaucoup d'établissements et très largement suivie dans l'ensemble.

L'important matériel de préparation édité par les section, les conférences de presse, les tracts à la population, le grand nombre d'assemblées générales et toute une série d'initiatives originales, ont contribué au succès de l'action au CNRS et dans l'Université.

Dans les autres secteurs, la situation est plus variable, mais il faut tenir compte de difficultés réelles dans certains organismes (CEA - ONERA etc..) et le fait que la préparation des personnels n'étaient pas au même niveau que celui des personnels du CNRS, qui étaient engagés dans l'action. Toutefois, il importe d'apprécier l'unité réalisée pour la première fois dans certains secteurs, et la participation nouvelle du personnel de ces organismes, à des manifestations publiques, et à des actions de formes variées. Leur entrée dans l'action, même si elle est insuffisante aujourd'hui, ouvre des perspectives pour que notre combat prenne de nouvelles dimensions.

Dans quelques cas, (à Paris uniquement) la campagne de sabotage de notre action, par une organisation politique "gauchiste" a désorienté quelques personnels et a apporter ainsi une aide au pouvoir (heureusement très limitée, les personnels commençant à en avoir assez de ces attaques anti-syndicales).

La fermeté du SNTRS pour préserver l'unité d'action et dénoncer les manœuvres de toutes sortes, lui valent aujourd'hui d'être la cible -ce qui est bien normal- de tous ces "activistes de la parole" qu'il faut dénoncer en les appréciant à leur juste représentativité, sans se laisser détourner de nos objectifs d'action.

REGION PARISIENNE:

Nombreuses assemblées générales dans les établissements, délégations auprès des préfetures, et au direction Nationale des organismes, auprès des différents ministères.

Meeting central, Place de la République avec prise de parole au nom du Comité de Coordination par Dupré du SNTRS, manifestation de 5000 travailleurs de la Région Parisienne dans les rues de Paris. En accord avec toutes les organisations le défilé, bien ou interdit, s'est déroulé jusqu'au moment où les forces de police lui barrant le passage, s'effectuait la dispersion au nom du Comité de POITIERS :
Coordination.

Conférence de presse, Assemblée Générale des personnels, suivie d'une manifestation avec banderolles jusqu'à la préfecture, distribution de tracts à la population.

Réception par le Préfet de région des responsables syndicaux des organismes qui ont remis, motions, protestations, et engagement du préfet de transmettre au Premier Ministre.

.../...

ORLEANS :

Séries d'assemblées générales, conférence de presse, manifestation à travers les rues d'Orléans jusqu'à la Préfecture avec banderolles, distribution de tracts, participation importantes des personnels du Campus d'Orléans et de la Station de Radio-Astronomie de Nancay. "Manifestation très digne, impressionnante même, parce qu'empreinte d'une certaine solennité "(Centre-Ouest). Réception par le Directeur de Cabinet du Préfet.

AIX-EN-PROVENCE :

8 Octobre : Réunion des syndicats, lettre au Recteur, Sous-Préfet, Mairie
Communiqué d'un document à toute la presse.

9 Octobre : Tracts communs des syndicats aux ouïs aux personnels et à la population.

10 Octobre : Assemblée Générale, avec une assistance nombreuse, à la Faculté des Lettres, ensuite défilé de voitures portant des slogans, à travers les rues d'Aix, délégations au rectorat, à la sous préfecture, à la Mairie.

CADARACHE (CEA) :

Assemblée Générale des personnels, et démarches communes CGT - CFTD - FO - CGC - SPAEN.

MARSEILLE :

Assemblée Générale dans les locaux et les facultés. Manifestation de rues avec banderolles et distribution de tracts à la population, délégation à la Préfecture, meeting devant la préfecture.

CAEN :

Assemblée Générale - arrêt total du travail de 9h à 12h - délégation au Préfet, au Recteur, signature d'un document par 316 personnes, dont 30 Professeurs et Maîtres de conférences, - 87 Maîtres-assistants et Assistants, 52 Chercheurs, 147 Ingénieurs techniciens et administratifs, transmis à tous les pouvoirs publics et à la presse.

CHATILLON (ONERA) :

Lettre signée par 625 personnes dont 153 ingénieurs et cadres, délégation au Premier Ministre, délégation auprès du Directeur de l'ONERA, participation d'une délégation à la manifestation de la république.

ROSCOFF :

Assemblée Générale, motions à la presse et au pouvoir public.

LYON :

Conférence de presse - Assemblée Générale des personnels - manifestations.

STRASBOURG :

Grève totale. Meeting à l'Institut de Physique. Conférence de presse, délégation à la Prefecture, aux parlementaires, au Maire de Strasbourg.

.../...

Nota - Nous demandons aux autres sections de nous faire parvenir d'urgence les comptes-rendus et les documents sur le déroulement de la journée dans leur ville.

II - LA PRESSE - LA RADIO

ORTF : Télé Nationale, les deux chaînes, les deux journaux télévisés du soir avec photos.

-Plusieurs télé régionales (Poitiers, Orléans, Marseille etc...).

-Les divers bulletins Nationaux de France-Inter et les postes régionaux le 10 au soir et le 11 au matin.

Europe I le 10 au soir 19h, avec interview de Leprince-Ringuet le 11 au matin 8heures.

RTL : le 10 au soir à 20H et le 11 au matin à 8H.

LE MONDE : 11 Octobre "le mouvement de protestation des chercheurs contre les restrictions budgétaires a été largement suivi".
3 colonnes, 150 lignes - informations sur le mouvement en Province. La manifestation parisienne avec citation de l'intervention de Dupré.

COMBAT : 11 Octobre -Pavé en 1ere page "Recherche scientifique : Situation dramatique".

-Page 16 : "Recherche Scientifique : "situation dramatique, les syndicats ont organisé hier une journée nationale d'action" - 60 lignes (double colonnes) Compte rendu manifestations de Paris et Province.

L'HUMANITE : 10 Octobre - 1ere page : pavé 10x18.

"A l'appel de 30 syndicats de l'ensemble des personnels : Aujourd'hui Grève nationale de la Recherche Scientifique et manifestation à 16H Place de la République".

-Page 4 : "les blouses blanches dans la rue" -100 lignes, 3 Colonnes.

"Chauffer les rats ou les hommes" -64 lignes, 2 colonnes (exemples d'austérité dans les labos).

L'HUMANITE : 11 Octobre -1ere page

"Mise en péril par l'austérité gouvernementale, la Science française se défend".

-1 photo 11x18 de la manifestation parisienne.

-1 éditorial "Intérêts particuliers" -70 lignes.

Analyse politique, choix budgétaires et austérité recherche : 70 lignes, 2 colonnes.

-Page 4 : 1/4 de la page, titre sur toute la page : "Quand le savant descend dans la rue", -160 lignes, 2 colonnes. Compte-rendu de la manifestation de Paris, extrait intervention, compte-rendu province, exemple d'austérité des labos, citation des messages de soutien.

LE FIGARO : 11 Octobre

"Les chercheurs manifestent contre les diminutions de crédits". Illustré par un dessin de Piem 9x9, -70 lignes, 2 colonnes. Compte-rendu de la manifestation à Paris, citation télégramme solidarité Euratom.

.../...

PARISIEN LIBERE : 10 Octobre.

"Recherche Scientifique : Chercheurs et techniciens ont cessé le travail hier dans les laboratoires. Des manifestations ont eu lieu à Paris et en Province".

L'AURORE : 11 Octobre.

-Page 1 : Pavé "Les Chercheurs Scientifiques manifestent place de la République contre l'amputation de leurs crédits".

-Page 5 : "5000 travailleurs de la Recherche Scientifique ont défilé hier à Paris pour réclamer des crédits", 2 colonnes, 35 lignes. "Le mouvement a été largement suivi à Paris et en Province"; compte-rendu manifestation parisienne.

PARIS-PRESSE : 12-13 Octobre.

-1ere Page : 1 photo 14x21, deux manifestants avec pancartes, -1 photo 8x9 la manifestation devant la bourse.

"Les Chercheurs scientifiques réclament des crédits",-20 lignes.

POITIERS : NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST

Photo Assemblée Générale 5x19.

"Dans le cadre d'une journée Nationale d'action, les Syndicats de la Recherche publique de Poitiers s'élèvent contre les mesures gouvernementales". - 3 colonnes 110 lignes. Comptes-rendus de l'action à Poitiers et la situation de la recherche dans la région Poitou-Charente.

CENTRE-PRESSE : "Journée d'action des Syndicats de la Recherche publique", 80 lignes, 3 colonnes, 1 photo de la manifestation à la Préfecture (10x16). Compte-rendu de la manifestation, conférence de presse et résultats entrevue avec le Préfet de région.

ORLEANS : NOUVELLE REPUBLIQUE CENTRE-OUEST

"Marche silencieuse des chercheurs du CNRS d'Orléans et de la Station de Nancy. Ils s'élèvent contre "la Pause" décidée par le Premier Ministre,- 3 colonnes, 90 lignes. Compte rendu de la manifestation d'Orléans, situation, due à l'austérité, des labos du Campus d'Orléans et de la Station de Nancy.

AIX-EN-PROVENCE : LA MARSEILLAISE (Page d'Aix) 11 Octobre.

"Journée d'action des chercheurs et des travailleurs de la recherche scientifique" 4 colonnes, 110 lignes. Compte-rendu défilé d'Aix, conséquences de l'austérité à Aix.

-1 photo 10x14 : le défilé des voitures avec slogans.

MARSEILLAISE-AIX : 13 Octobre.

"Après la journée des chercheurs scientifiques". 2 colonnes, 32 lignes. Informations sur les résultats de la journée d'action, vœu du CCP du CNRS.

MARSEILLE : LE SOIR (Provence)

-Page 5 "Nombreux participants à la journée d'action du CNRS", -90 lignes. Compte-rendu de la manifestation et délégation au Préfet, citations du texte du Comité de Coordination.

LA MARSEILLAISE : 11 Octobre .

-1ere Page : une photo 11x23, la manifestation de Marseille. Titre : "Les blouses blanches dans la rue pour la défense de la Recherche Scientifique".

-Page 5 : "La journée d'action de la Recherche",- 3 colonnes, 170 lignes. Compte rendu de la manifestation de Paris, citations intervention de Dupré à la République, échos de la manifestation d'Aix, lettre de Georges SEGUY au Comité de Coordination.

-Page 3 : Pavé 9x25 illustré de deux photos (la police emportant une banderolle)
Titre : "La Recherche Scientifique met-elle l'ordre public en danger ?".

LE PROVENCAL : 11 Octobre.

-Page 3 :

a)- "Journée d'action CNRS" 1 colonne, 21 lignes, une photo de la manifestation Marseillaise (7x10).

b)- "Journée d'action dans la Recherche Scientifique", 20 lignes. Compte-rendu de Paris, Strasbourg, Cadarache.

LYON : JOURNAL DE LYON

-Page 8 : 1/2 page "Recherche scientifique publique : "Le Comité de Coordination estime catastrophique les effets des mesures d'austérité sur la Recherche Scientifique", 4 colonnes, 320 lignes. Analyse de la situation dans la région lyonnaise.

LE PROGRES DE LYON : Conférence de Presse des Syndicats de la région lyonnaise.

-Dernière heure : idem.

-L'ECHO LIBERTE : idem.

III - LES PRISES DE POSITION ET DECLARATIONS

-E. DESCAMPS Secrétaire Général CFDT

-G. SEGUY Secrétaire Général CGT

C.A. de la FEN.

-Professeur FOURNIER - Unité Recherche Toxicologie Expérimentale (INSERM)

-Mr LAVOREL - Directeur labo de Photosynthèse Gif.

-Mr FESSARD - Directeur Institut Physiologie Nerveuse.

-Syndicat National Enseignement technique et professionnel CGT.

-Comité de Coordination Nucléaire CISL

-Federenergie Milan.

-Union Syndicale Euratom ISPRA (Italie)

-Union Syndicale Euratom Petten (Pays-Bas) et Geel (Belgique)

-Conférence des représentants du personnel des Communautés Européennes (totalité des organisations syndicales des Institutions Européennes).

.../...

- Intersyndicale CGT - FO - CFDT - FEN des bibliothèques.
- C. MARTIN - Directeur de Recherche INRA.
- Administrateurs Groupe labo Vitry-Thiais.
- Conseil labo Physique-Cosmique.
- Comité Central Provisoire, Directoire du CNRS.

Lettre adressée au gouvernement par les Directeurs et sous-directeurs des laboratoires du CNRS à Gif-sur-Yvette, signée par :

- Mr BOCQUET - Génétique évolutive.
- Mr BRUN - Génétique des Virus
- Mr EFHRUSSI -Centre de Génétique moléculaire.
- Mr SLONIMSKI - Centre de Génétique moléculaire.
- Mr LAVOREI - Laboratoire de Photosynthèse.
- Mr JACQUES - Laboratoire de Phytotron.
- Mr JANOT, Mr E. LEDERER, Mme POLONSKY - Institut de Chimie des Substances naturelles.
- Mr NIRSCH - Laboratoire de Physiologie Pluricellulaire.
- Mme LEFORT-TRAN - Laboratoire de Cytologie et de Cytophysiologie de la Photosynthèse.
- Mr G. COHEN et Mr SZULMAJSTER - Laboratoire d'Enzymologie.
- Mr LABEYRIE et Mr P. AUGER - Centre des faibles radioactivité.
- Mr L. PHILBERT -Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.
- Mr G. CARPENTIER -Député de la Loire Atlantique, Maire Adjoint de st-Nazaire, Conseiller Général.
- Mr C. PRIVAT -Député des Bouches-du-Rhône, Maire d'Arles, Conseiller Général.
- Mr D. ROUSSET -Député de l'Isère.
- Mr BALLANGER -Député, Président du groupe Communiste, Conseiller Général.

IV - LES PERSPECTIVES

Ce bilan très résumé, donne une image imparfaite de l'ampleur de l'action réalisée le 10 Octobre, c'est à partir des enseignements d'un bilan plus complet et en tenant compte des analyses de nos partenaires et de leur volonté de poursuivre l'action commune, que des propositions précises pourront être faites.

Pour sa part, le SNTRS-CGT entend poursuivre et développer l'action conformément aux orientations qu'il a défini lors de son congrès et dans ses différents Conseils Nationaux.

Le Conseil National du 9 Mai dont l'analyse s'est entièrement vérifiée avait tracé les objectifs d'action qui sont en partie réalisés aujourd'hui.

.../...

Le SNTRS fera à la prochaine réunion du Comité de Coordination des propositions concrètes dont le fil conducteur reste :

-la nécessité de poursuivre l'action en profondeur pour entraîner encore plus de travailleurs de la recherche à la lutte, que cette bataille soit celle de l'ensemble de la recherche publique, que l'unité d'action réalisée soit maintenue et élargie aux syndicats et aux organismes encore absents.

Qu'elle se développe avec le soutien le plus large de la population, qu'elle s'inscrive dans la bataille générale de la classe ouvrière pour imposer les changements nécessaires qui sont la condition d'une véritable politique de la recherche scientifique. (15 Octobre)

V - DERNIERES INFORMATIONS (17 Octobre)

La dernière réunion du comité de Coordination qui s'est tenue le 16 Octobre 1969, rue de Solférino a fait le bilan de la journée du 10 Octobre et de la quinzaine d'action.

Le Comité a estimé comme nous, que ce bilan national très positif, nous permet d'envisager la suite des actions à mener en direction des pouvoirs publics.

Il a estimé que pour la région parisienne la manifestation était un premier pas important des personnels de la Recherche Scientifique publique.

Les imperfections de cette manifestation (le caractère improvisé du à l'interdiction gouvernementale) relevaient de la responsabilité de tous les camarades des différents syndicats et non de la seule responsabilité du Secrétaire du Comité, notre Camarade PAGE G.

Le Comité a au contraire apprécié l'attitude scrupuleuse du camarade PAGE dans sa fonction de secrétaire du Comité qui a toujours eu le souci de consulter et de rassembler l'ensemble des organisations syndicales. Cette appréciation du Comité a conduit, à la demande du syndicat FO du CEA, le secrétaire général du SNCS a retiré sa demande concernant notre camarade PAGE, de le relever de ses fonctions de secrétaire du Comité.

Notre syndicat SNTRS-CGT a fait au comité des propositions, d'autres syndicats en ont formulé également ; une prochaine réunion prévue pour le Mercredi 22 OCTOBRE établira les actions du comité.

En tout état de cause, il s'agira pour nous de veiller à ce que nos propositions d'action unitaires entraînent l'ensemble des travailleurs de la Recherche Scientifique en tenant compte notamment des différences de niveaux de combativité qui existent entre les différents organismes de recherche et entre les différentes catégories de personnels dans un même organisme.

D'autre part ces formes d'actions doivent être conçues de manière à harceler les pouvoirs publics et alimenter périodiquement la presse et la radio afin d'empêcher que le mur du silence que nous avons misé ne soit pas reconstitué par le pouvoir.

.../...

III - IMPORTANT CONSEIL NATIONAL DU S.N.T.R.S.-C.G.T.

Le Conseil National s'est réuni le 17 octobre 1969, il a pris d'importantes décisions concernant l'activité du SNTRS, et sa contribution à l'action générale de la C.G.T.

(1) 12è CONGRES NATIONAL du S.N.T.R.S.

* Le Conseil National a décidé de tenir le Congrès les 12 - 13 - 14 MARS 1970. Il se tiendra dans une commune ouvrière de la banlieue parisienne de façon à mettre à la disposition des délégués des conditions matérielles convenables tout en tenant compte de la situation de notre trésorerie nationale. Le B.N. est chargé d'étudier les conditions financières de la tenue éventuelle du congrès à AUSSOIS (vote : unanimité moins 2 voix contre)

(2) L'ordre du jour a été ainsi fixé :

1°) L'action pour les revendications générales, l'unité syndicale, les libertés la démocratie et la Paix.

2°) L'action des personnels du CNRS, de l'INSERM et assimilés pour un statut de personnel permanent garantissant la sécurité d'emploi, le déroulement des carrières, les retraites, l'amélioration des garanties statutaires et sociales.

3°) L'action pour la défense et le développement de la recherche scientifique publique.
(Vote : unanimité)

* Représentation des syndiqués :

La représentation des syndiqués aura lieu sur la base de 1 délégué pour 15 adhérents ou fraction de 15.

Le calcul sera fait sur le règlement des cartes payées par chaque section au 31 décembre 1969, le correctif de 10 timbres minimum par cartes sera apporté à ce calcul
exemples: une section ayant payé 38 cartes et 400 timbres aura 3 délégués,

une section ayant payé 38 cartes et 300 timbres n'aura que 2 délégués.

(Vote : unanimité moins 1 abstention)

* Documents soumis à la discussion

Le document d'orientation et le programme d'action seront soumis aux adhérents dans le journal de Janvier, les amendements à ces documents devront être remis au plus tard le 1er jour du Congrès à midi.

Les amendements devront être rédigés et précisés :

- s'il s'agit d'adhérents de la section, le nombre de présents à la réunion et le résultat du vote

- s'il s'agit d'un amendement d'un adhérent (amendement personnel)

(Vote : unanimité moins 4 voix)

par les sections

Les candidatures au Conseil National devront être faites en tenant compte de l'activité passée des militants sur le plan local et de leur contribution à l'activité nationale.

Le dépôt des candidatures sera fait au plus tard le 1er jour du Congrès à midi afin que la commission des candidatures puisse préparer le travail.

(Vote : unanimité)

2 37è CONGRES CONFEDERAL DE LA C.G.T. 16 au 21 NOVEMBRE à VITRY S/ SEINE

Le Conseil National a décidé après une très large discussion sur le document et sur divers amendements proposés de donner mandat à la délégation du SNTRS-CGT au Congrès de voter pour le document d'orientation proposé.

(Vote : unanimité, moins 1 contre et 5 abstentions)

Le C.N. a retenu 2 amendements de la section de Bellevue, l'un insistant sur la réforme démocratique de l'enseignement, l'autre réaffirmant la désapprobation par la C.G.T. de l'intervention en Tchécoslovaquie.

(Vote : unanimité)

.../.

Le C.N. a repoussé l'ensemble des amendements proposés par la section du Palais de la Découverte (Vote : 46 contre 4, pour 2 abstentions.)

Le Conseil National a élu la délégation suivante au Congrès Confédéral :

-André CHANCONIE, Secrétaire Général du SNTRS, Secrétaire Adjoint de la FEN-CGT.

-Gabriel PAGE, Secrétaire National du SNTRS, Secrétaire de la "Commission Recherche" de l'UGICT.

-Yvonne ALEXANDRE, Secrétaire Nationale du SNTRS, Secrétaire de la Section Nationale INSERM.

(Vote : Unanimité, moins 3 abstentions).

Le C.N. a décidé de contribuer à l'intervention de l'UGICT et de la FEN-CGT sur les problèmes spécifiques de la recherche scientifique et de l'Université à la tribune du Congrès.

(3) APPLICATION DES DECISIONS DU C.N. DU 9 MAI 1969 :

Action pour la défense de la Recherche publique. A l'occasion du débat sur cette question (vous trouverez dans ce bulletin de liaison, la circulaire donnant le premier bilan fait au C.N.) une discussion animée a eu lieu à propos d'une demande d'exclusion formulé par la section d'Orsay, à l'encontre de l'un de ses adhérents, et par la lecture d'une lettre de cet adhérent demandant au C.N. l'exclusion de deux membres du Conseil National du SNTRS.

La discussion a porté sur les diverses attaques, dont est l'objet la CGT en général et le SNTRS en particulier, dans certaines de nos sections, de la part d'adhérents ou de militants d'une organisation politique.

La discussion s'est conclue par l'adoption de la déclaration suivante :

*Le C.N. du 17 Octobre 1969 prend acte de la demande de la section d'Orsay concernant la suspension de Besnainou. Cette demande est conforme aux statuts du SNTRS. En application de l'article 20 de ces statuts, le Congrès des 12, 13, 14 Mars 1970 aura à se prononcer sur l'exclusion définitive de Besnainou.

*Le C.N. à cette occasion condamne les agissements contraires au préambule des statuts de la CGT, d'un très petit nombre de membres du SNTRS qui ne respectent pas les décisions démocratiquement élaborées par leur organisation syndicale et mènent une activité concertée et publique de dénigrement et de diffamation de la CGT.

Il rappelle que, si tout individu a l'entière liberté d'être en opposition fondamentale avec le syndicat CGT, et de le combattre, dans toute organisation de son choix, il y a, par contre, incompatibilité entre la qualité de syndiqué à la CGT et les agissements portant atteinte à l'organisation ainsi qu'aux responsables qu'elle a démocratiquement choisis.

Ceux qui considèrent, ce qui est leur droit, qu'ils ne peuvent appliquer les décisions prises par tous ou à la majorité, tout en continuant à défendre librement leurs points de vue à l'intérieur du syndicat, n'ont plus leur place au sein du SNTRS.

*Le C.N. condamne les actes délibérément, ouvertement et publiquement accomplis contre les positions du SNTRS, à propos de la journée nationale du 10 novembre, par des syndiqués qui ont diffusé les tracts d'une organisation politique ayant la prétention de modifier les mots d'ordre définis dans une unité jamais encore réalisé par les organisations syndicales de la recherche publique, et portant un jugement injurieux

.../...

et calomniateur sur les responsables, notamment du SINTRS.

*Le C.N. demande à ces syndiqués de choisir entre ... leur appartenance au syndicat qui implique le respect de ses décisions démocratiques, et leur départ du syndicat. (Vote : Unanimité, moins 2 contre et 2 refus de vote).

Sur cette question et à propos de l'activité du camarade PAGE, Secrétaire National le Conseil National a refusé de prendre en considération la lettre adressée par la section du Palais de la Découverte à tous les membres du C.N.

(Vote : Unanimité, moins 4 contre).

En raison de l'horaire, le Conseil National n'a pu aborder au grand regret de ses membres, les problèmes d'action sociale prévus à l'ordre du jour, le camarade SCHATTE a donné une brève information et la décision a été prise de publier le rapport qui devait être fait.

La section de Verrières ayant adressée une lettre au Conseil National, concernant sa participation à cette session, le Conseil a approuvé les réponses données par le Secrétariat National à la section de Verrières Aéronomie.
(Vote : Unanimité moins 1 abstention).

IV - INFORMATIONS DIVERSES

(1) Personnels de l'enseignement supérieur (type CNRS)

. La circulaire n° III 69-414 du 9 octobre 1969 fixe les conditions d'application aux personnels enseignement supérieur, des améliorations indiciaires obtenues au CNRS (BOEN 39 du 16 Octobre 1969).

. L'arrêté du 19 Septembre 1969 applique au personnel DES un arrêté identique à celui du CNRS pour la Commission paritaire de ces personnels (BOEN du 16 Octobre 1969)

. Le bureau chargé de ces personnels à la DES est le bureau 7B.

(2) Budget 1970

-Budget 1970 (Projet de loi des Finances)

a.)- CNRS

-équipement : autorisation de programme 144.100.000
(1969 : 184.000.000), crédits de paiement : 150.000.000
(1969 : 198.000.000)

-fonctionnement : 702.753.731 (1969 : 629.178.860)
mesures nouvelles : 10.840.300 (1969 : 42.898.672).

-Création de postes :

-Chercheurs : 40 chargés de recherche.

-Techniciens : 66 emplois (total indiciaire 22.468) *

4 emplois INAG

.../...

-Transformation de postes :

340 attachés de recherche plus 6 divers, transformés en : 240 chargés de recherche
105 techniciens **
1 agent supérieur classe
exceptionnelle

REMARQUES : * Sur ces postes, 30 sont réservés pour des personnels sur contrats CNES, 15 seront réservés pour des personnels sous contrats ressources affectées, 4 pour résorber les vacataires permanents.

** il s'agit de 100 postes bloqués.

b)- INSERM

-Création de postes :

-Techniciens et administratifs : 70

-Chercheurs : 0

-Transformations : suppression de 25 stagiaires de recherche.
Création de 20 attachés de recherche.

-Fonctionnement : + 4.020.837

Recherche scientifique et Médicale dont INSERM :

-équipement : autorisation de programme : 235.693 (1969 : 205.693) €

-crédits de paiement : 32.000 (1969 : 22.000).

c)- INSA

-Création de postes de techniciens : Lyon 20 - Toulouse 9 - Rennes 25.

d)- PALAIS DE LA DECOUVERTE

-Techniciens : 2 type CNRS.

e)- CNAM : Techniciens : 7 "type CNRS".

f)- EPHE : Techniciens : 55 "type CNRS".

g)- ECOLE CENTRALE ARTS et MANUFACTURES : 5 transformations en 5 Postes
"type CNRS"

h)- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

-Créations nouvelles ou transformations de postes de titulaires : TOTAL : 910 postes
de "type CNRS" créés.

.../...

(3) Répondant aux désirs de nombreuses sections, notre Syndicat a décidé de publier un mémento rassemblant l'ensemble des renseignements syndicaux.

Cet ouvrage n'est pas une reproduction de textes administratifs mais le fruit d'un travail de plusieurs camarades responsables de différents secteurs de notre syndicat, qui ont essayé de rassembler et de donner l'essentiel des informations et renseignements utiles à nos militants.

Ce mémento permettra à chacun de nos responsables d'apporter, à toutes les questions qui peuvent leur être posées, les éléments de réponse indispensable pour assurer la défense des personnels dont ils ont la responsabilité.

Cependant ce mémento ne traite que des problèmes spécifiques au CNRS à l'INSERM et autres assimilés. Il doit donc être considéré comme un outil de travail supplémentaire et ne substitue nullement aux ouvrages que la CGT met à votre disposition et que vous devez posséder : Guide juridique de la V.O., le dictionnaire du droit social, le droit ouvrier, etc...

Ce mémento est un avant projet qui est livré à l'analyse, à la discussion et aux remarques des sections.

C'est en tenant compte de vos suggestions que le mémento sortira sous un format plus commode, et certainement imprimé, dès la parution des textes et règlements qui sont en cours de signature et en discussion. (structure du CNRS, modifications statutaires droit syndical, éducation permanente etc...).

Il est important que chaque responsable en possède un. Le Bureau National pense que le nombre de 4 par section est un minimum.

La sortie de cet avant projet nécessitant un grand apport financier, notre syndicat n'a pas les possibilités d'avancer une telle somme d'argent. Chaque exemplaire ayant un prix de revient de 5 frs, nous vous demandons de nous envoyer votre commande accompagnée du mandat, à notre Trésorerie Nationale.

(4) Le SNTRS a appris avec une profonde émotion le décès survenu après une maladie extrêmement courte de Monsieur François COUPRY, Chef du bureau 5A du CNRS, il avait 39 ans.

Le secrétariat national s'est associé avec l'intersyndicale à l'hommage rendu à ce collègue responsable du service juridique du CNRS, qu'il avait créé.

Depuis de nombreuses années, Monsieur COUPRY était l'un des interlocuteurs techniques des syndicats, il était chargé de l'étude et de la rédaction des différents textes statutaires, il était également chargé de toutes les discussions avec les Ministères concernant ces différents textes.

Dans la dernière période, de nombreuses réunions avaient eu lieu avec la participation de Mr COUPRY, pour mettre au point le nouveau statut.

Il est certain que sa disparition brutale compliquera encore une situation où il apparaît nettement que l'insuffisance de moyens dont dispose l'administration du CNRS, ne lui permet pas de répondre rapidement aux demandes du personnel.

(5) Application du plan Malaud concernant les CD

Nous attirons l'attention des camarades sur l'important n° 214 de la Tribune des fonctionnaires qui va paraître et qui donne le contenu du plan et les raisons pour lesquelles la CGT -seule- a refusé de le signer.

.../...

(6) PROPAGANDE :

-V.O. : 60e anniversaire.

Le numéro spécial n° 1314 du 5 novembre sera à la fois une rétrospective de 60 ans d'histoire et une ouverture sur l'avenir d'un journal qui a éclairé et qui continuera d'éclairer les luttes de la classe ouvrière.

Journal de masse de la CGT, c'est un document essentiel dans la bataille des idées, part intégrante de l'activité syndicale.

Assurez dans votre section une grande vente de masse, ce sera le plus beau cadeau d'anniversaire pour la V.O.

(7) OPTION n° 41 -Novembre 1969

-Au sommaire : -la planification démocratique
-la situation économique et le système monétaire international.

-les informations syndicales : -intéressement
-filières
-bilan de la journée d'action de la Recherche.

-et en exclusive une interview de Pierre Desgraupes, Directeur de la télévision.

(8) CONGRES DE LA CGT :

Le document préparatoire au congrès est en vente au siège de notre syndicat au prix de 1,50 frs.

-Au sommaire : -le projet ou résolution
-les nationalisations
-les modifications de statut

(9) QUESTIONNAIRE ORGANISATION PROPAGANDE

Il a déjà été remis à certaines sections (membres du BN ou membres du CN) les autres vont le recevoir incessamment.

Le renvoyer rempli d'urgence, il conditionne toutes les expéditions.

(10) PRIME DE PARTICIPATION A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (2e Semestre 1969)

1A : 2.882,12	2B : 1.090,74
2A : 2.115,04	3B : 931,14
3A : 1.973,12	4B : 808,11
(bis)1B : 1.273,65	5B : 748,26
1B : 1.400,04	6B : 212,83
	7B : 198,42

Rappelons que pour les 6 et 7B, l'action syndicale a permis d'obtenir qu'ils aient automatiquement les 8%, soit : 6B = 425,66
: 7B = 396,84